



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du conseil municipal
Adoption du budget 2020 et du
programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 474.2 et 474.3)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu **le 10 décembre 2019 à 19 h 00** pour l'adoption du budget 2020 et du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022, en la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec).

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à L'Île-Perrot, ce 15 novembre 2019.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier OMA
Greffière